



Secrétariat général
Service de la communication

Communiqué de presse

Les HUG non fumeurs à partir du 31 mai 2005

Genève, le 25 mai 2005 – Le Comité de direction des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) a adopté lundi soir le principe d'une interdiction générale de fumer dans les HUG. La journée mondiale sans tabac, le 31 mai prochain, a été symboliquement choisie comme date d'entrée en vigueur de cette décision. Son application se fera de manière progressive afin de tenir compte des spécificités de chaque lieu de soins. Une campagne d'information de tous les publics de l'hôpital ainsi que des actions de sensibilisation et de formation du personnel pour gérer la dépendance, notamment chez les patients, seront déployées dès le 31 mai sous l'égide du Groupe Tabac ou Santé des HUG.

A partir du 31 mai prochain, les HUG étendront à l'ensemble de leurs locaux l'interdiction générale de fumer. Les espaces fumeurs qui subsistaient dans la politique actuelle des « Lieux de santé sans fumée mais pas sans fumeurs » seront progressivement supprimés afin de tenir compte des spécificités propres à chaque lieu de soins. Cette décision, qui concerne le personnel aussi bien que les patients, a été prise lundi soir par le Comité de direction des HUG sur la base d'une proposition de stratégie élaborée par le Groupe Tabac ou Santé, en charge des questions liées à la prévention du tabagisme au sein des HUG.

La date du 31 mai prochain, qui marque la journée mondiale sans tabac, a été choisie symboliquement pour l'entrée en vigueur de cette décision. L'édition 2005 de cette journée est consacrée au thème "les professionnels de la santé contre le tabac".

En effet, le tabagisme actif et passif, dont la nocivité est largement démontrée, est un problème majeur de santé publique. Il constitue la première cause de morbidité et de mortalité évitable. On estime dans notre pays que 15% des décès et 7% des hospitalisations sont liés au tabac.

Mesures d'accompagnement

Conscients de la dépendance physique et psychologique induite par la nicotine et les symptômes de sevrage que peut engendrer l'arrêt brutal de la cigarette, les HUG élaborent des mesures d'accompagnement pour les patients et le personnel fumeurs.

Les mesures mises en place pour les patients prévoient autant l'information et le conseil aux patients (identification du statut tabagique, conseils pour arrêter de fumer), que l'aide concrète à l'arrêt du tabac. Ainsi, les HUG offriront à tout patient hospitalisé des consultations spécialisées par des infirmières spécialistes cliniques, un accompagnement dans sa démarche d'arrêt du tabac et des traitements médicamenteux sous forme de substituts en nicotine pour soulager les symptômes de sevrage. A sa sortie, le patient sera orienté vers des structures adaptées, comme la consultation

médicale individuelle spécialisée en policlinique de médecine. Des mesures similaires seront mises en place pour les collaborateurs des HUG.

Les consultations en tabacologie, qui s'élèvent aux HUG à plus de 1800 par an (1016 consultations hospitalières et 861 consultations ambulatoires en 2004), montrent que l'hospitalisation est un moment favorable à une désaccoutumance au tabac. Un hôpital sans fumée est un encouragement dans ce sens.

Avec cette stratégie, les HUG se positionnent comme un acteur de la santé publique, conformément au label reçu en 2002 "Hôpitaux promoteurs de santé". Ils ancrent leur action dans le programme national pour la prévention du tabagisme de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et dans la convention cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), prévoyant des mesures de protection efficaces contre la fumée passive dans les lieux de travail, les espaces clos, les transports publics et autres lieux publics.

Pour plus d'informations :

Séverine HUTIN-DUB, Porte-parole, tél. 022 372 60 07

